

---

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

Cette fiche de données de sécurité est fournie conformément aux règlements CE 1907/2006, 1272/2008, 2015/830 et 2020/878

---

**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**
**1.1 Identificateur de produit**

- Nom du Produit: Ekoi Nettoyant Concentré
- Code du Produit: 18155\_47716 (30ml);18156\_47717 (1 Litre)
- UFI: 716Q-D270-9006-Y13X

**1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

- Utilisation de la substance/mélange: Agent de nettoyage, A diluer

**1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

- Nom du Fournisseur: Ekoi
- Adresse du Fournisseur: 1090 Avenue des Lions,  
83600 FREJUS,  
FRANCE
- Téléphone: +33 4 84 45 38 04 Web:www.ekoi.com
- Email: Contact@ekoi.fr

**1.4 Numéro d'appel d'urgence**

- Téléphone d'urgence: 112
  - Compagnie: +33 4 84 45 38 04
- 

**RUBRIQUE 2: Identification des dangers**
**2.1 Classification de la substance ou du mélange**

- CLP: Skin Corr. 1, Eye Dam. 1, Met. Corr. 1, Aquatic Chronic 3

**2.2 Éléments d'étiquetage**


- Mention d'avertissement : Danger
- Contient: Cocos fatty acid amido propylbetaine  
Quaternary cocos alkylamine ethoxylate  
Disodium Metasilicate Pentahydrate

**Mentions de danger**

H314 - Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.  
H290 - Peut être corrosif pour les métaux.  
H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Conseils de prudence**

P101 - En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.  
P102 - Tenir hors de portée des enfants.  
P301+P330+P331 - EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.  
P303+P361+P353 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].  
P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.



Cette fiche de données de sécurité est fournie conformément aux règlements CE 1907/2006, 1272/2008, 2015/830 et 2020/878

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers (....)

P310 - Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.  
 P405 - Garder sous clef.  
 La mise au rebut doit se conformer avec la législation locale, provinciale et nationale

### Informations supplémentaires sur les dangers (UE)

Informations sur la composition conformément au règlement CE 648/2004 du Parlement européen et du Conseil du 31 mars 2004 relatif aux détergents : Agents de surface anioniques <5 %, agents de surface cationiques <5 %, agents de surface amphotères <5 %, parfums Citral, Limonene

### 2.3 Autres dangers

- Non persistant, bioaccumulatif et toxique conformément à l'annexe REACH XIII.
- Le mélange ne contient pas de substance(s) incluse(s) dans la liste établie conformément à l'article 59, paragraphe 1, de REACH pour avoir des propriétés de perturbateurs endocriniens, ou n'est pas identifié comme ayant des propriétés de perturbateurs endocriniens conformément aux critères énoncés dans le règlement délégué commun. (UE) 2017/2010 ou Règlement Commun (UE) 2018/605 à une concentration égale ou supérieure à 0,1 %.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2 Mélanges

#### Tetrasodium N,N-bis(carboxylatomethyl-L-glutamate) (GLDA-4NA)

N°CAS: 51981-21-6  
 N°CE : 257-573-7  
 Concentration: 5 - 10%  
 Danger: H290  
 Catégories: Met. Corr. 1

#### Disodium Metasilicate Pentahydrate

N°CAS: 10213-79-3  
 N°CE : 600-279-4  
 Concentration: 1-3%  
 Danger: H290, H314, H335  
 Catégories: Met. Corr. 1, Skin Corr. 1B, STOT SE 3

#### Sodium (Xylene and 4ethylbenzene) Sulphonate

N°CAS: 1300-72-7  
 N°CE : 215-090-9  
 Concentration: 1-5%  
 Danger: H319  
 Catégories: Eye Irrit. 2

#### Cocos fatty acid amido propylbetaine

N°CAS: 97862-59-4  
 N°CE : 931-296-8  
 Concentration: 1-5%  
 Danger: H318;H412  
 Catégories: Eye Dam. 1, Aquatic Chronic 3

#### Isopropylidene glycerol (2,2-dimethyl-1,3-dioxolan-4-yl)methanol

N°CAS: 100-79-8  
 N°CE : 202-888-7  
 Concentration: 5-10%  
 Danger: H319  
 Catégories: Eye Irrit. 2

#### Quaternary cocos alkylamine ethoxylate

N°CAS: 68989-03-7



Cette fiche de données de sécurité est fournie conformément aux règlements CE 1907/2006, 1272/2008, 2015/830 et 2020/878

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants (....)

N°CE : 932-750-8  
Concentration: 1-5%  
Danger: H318, H411  
Catégories: Eye Dam. 1, Aquatic Chronic 2

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

Les vêtements contaminés devront être blanchis avant de les réutiliser

#### 4.1 Description des mesures de premiers secours

##### Contact avec la peau

Après contact avec la peau, enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé et se laver immédiatement et abondamment avec savon et de l'eau  
Consulter un médecin en cas de malaise.

##### Contact avec les yeux

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
Consulter immédiatement un médecin.

##### Ingestion

Rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente)  
Donner de l'eau à boire en abondance  
Ne pas faire vomir  
Consulter un médecin

##### Inhalation

En cas d'accident par inhalation, transporter la victime hors de la zone contaminée et la garder au repos  
Consulter un médecin en cas de malaise.

#### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Cause irritation
- Classé comme corrosif sur la base du pH

#### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- Traiter symptomatiquement
- En cas d'ingestion ou en cas de vomissements, risque de pénétration du produit dans les poumons.

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1 Moyens d'extinction

- En cas d'incendie utiliser un jet d'eau ou de la buée, de la mousse résistante à l'alcool, un produit chimique sec ou du dioxyde de carbone
- Ne pas utiliser de jets d'eau

#### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Peut dégager de la fumée nocive et toxique dans un incendie
- Les produits de décomposition peuvent inclure oxyde de carbone

#### 5.3 Conseils aux pompiers

- Porter un Appareil de Respiration
- Conserver au frais le(s) recipient(s) exposé(s) au feu, en aspergeant d'eau
- Empêcher l'écoulement de l'eau dans les égouts si possible

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- Porter des vêtements de protection comme pour la section 8
- Assurer une ventilation adéquate



Cette fiche de données de sécurité est fournie conformément aux règlements CE 1907/2006, 1272/2008, 2015/830 et 2020/878

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle (....)

- La quantité répandue rend la surface glissante

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

- Ne pas permettre l'entrée des égouts publics et des cours d'eau
- Contenir la matière répandue par tous les moyens possibles
- Éviter le rejet dans l'environnement.
- Ne pas jeter les résidus à l'égout
- Si la contamination des systèmes d'égouts ou des cours d'eau est inévitable, informer immédiatement les autorités compétentes

### 6.3 Méthodes et matériel pour le confinement et le nettoyage

- Absorber la matière répandue dans de la terre ou du sable
- Placer dans un récipient étanche
- Déplacer le matériau contaminé dans un endroit sûr pour en disposer subséquemment
- Absorber le déversement dans un matériau inerte et ramasser

### 6.4 Référence à d'autres rubriques

- Voir Section 8
- Voir Section 13

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence
- Utiliser seulement dans des zones bien ventilées
- Éviter tout contact avec peau et yeux
- Utiliser l'équipement de protection individuel requis.
- Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
- Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
- Se laver les mains à fond après l'utilisation de cette substance

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- Conserver le récipient bien fermé dans un endroit frais bien ventilé
- Conserver à l'écart des acides
- Conserver à l'écart des substances comburantes
- Conserver dans un endroit frais et bien ventilé à l'écart des produits d'alimentation

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

- Voir Section 1.2

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

#### Disodium Metasilicate Pentahydrate

- DNEL (Industrie ; volatil, effets systémiques à long terme) : 6.22 mg/m<sup>3</sup>
- DNEL (Industrie ; cutané, effets systémiques à long terme) : 1.49 mg/kg pc/jour
- DNEL (Consommateur ; orale, effets systémiques à long terme) : 0.74 mg/kg pc/jour
- DNEL (Consommateur ; volatil, effets systémiques à long terme) : 1.55 mg/m<sup>3</sup>
- DNEL (Consommateur ; cutané, effets systémiques à long terme) : 0.74 mg/kg pc/jour

#### Sodium (Xylene and 4ethylbenzene) Sulphonate

- DNEL (Consommateur ; cutané, effets locaux à long terme) : 0.048 mg/kg
- DNEL (Consommateur ; volatil, effets systémiques à long terme) : 68.1 mg/m<sup>3</sup>
- DNEL (Consommateur ; orale, effets systémiques à long terme) : 3.8 mg/kg pc/jour
- DNEL (Industrie ; cutané, effets systémiques à long terme) : 136.25 mg/kg pc/jour
- DNEL (Industrie ; volatil, effets systémiques à long terme) : 26.9 mg/m<sup>3</sup>

#### Tetrasodium N,N-bis(carboxylatomethyl-L-glutamate) (GLDA-4NA)

- DNEL (Industrie ; volatil, effets systémiques à long terme) : 17.3 mg/m<sup>3</sup>
- DNEL (Industrie ; cutané, effets systémiques à long terme) : 15000 mg/kg pc/jour
- DNEL (Consommateur ; orale, effets systémiques à long terme) : 1.5 mg/kg pc/jour
- DNEL (Consommateur ; volatil, effets systémiques à long terme) : 1.8 mg/m<sup>3</sup>
- DNEL (Consommateur ; cutané, effets systémiques à long terme) : 7500 mg/kg pc/jour



Cette fiche de données de sécurité est fournie conformément aux règlements CE 1907/2006, 1272/2008, 2015/830 et 2020/878

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle (....)

### Disodium Metasilicate Pentahydrate

- PNEC (eau douce) : 7.5 mg/l
- PNEC (eau de mer) : 1 mg/l
- PNEC (Station de traitement des eaux usées) : 1000 mg/l

### Tetrasodium N,N-bis(carboxylatomethyl-L-glutamate (GLDA-4NA)

- PNEC (eau douce) : 9.45 mg/l
- PNEC (eau de mer) : 0.945 mg/l
- PNEC (Station de traitement des eaux usées) : 4.12 mg/l
- PNEC (sol) : 0.5 mg/kg
- Concentration sans effet prévue : 67 mg/kg

### Sodium (Xylene and 4ethylbenzene) Sulphonate

- PNEC (eau douce) : 0.23 mg/l
- PNEC (eau de mer) : 0.023 mg/l
- PNEC (sédiment ; eau douce) : 0.862 mg/kg
- PNEC (sédiment ; eau de mer) : 0.086 mg/kg
- PNEC (sol) : 0.037 mg/kg
- PNEC (Station de traitement des eaux usées) : 100 mg/l

### 8.2 Contrôles de l'exposition



- Assurer une ventilation adéquate
- Porter un vêtement de protection approprié, un appareil de protection des yeux/du visage et des gants (caoutchouc butyle sont recommandés)
- BS EN PPE Codes: EN166:2001  
EN 374-1/-2/-3  
EN 340
- En cas de ventilation insuffisante porter un appareil respiratoire approprié

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

- État physique : Liquide
- Couleur : Vert
- Odeur: Odeur caractéristique
- Seuil d'odeur: Pas disponible
- pH: 12-12.2 à 100 % concentration
- Inflammabilité: Ininflammable
- Propriétés explosives: Non-explosif
- Propriétés comburantes: Aucun
- Point d'éclair: Ne s'applique pas
- Point d'auto-ignition : Pas d'information disponible
- Solubilité de l'eau: Complètement soluble dans l'eau
- Coefficient de partition (n-Octanole/eau): Non disponible
- Pression vapeur: Pas d'information disponible
- Densité relative: 1.07
- Densité de vapeur relative: Pas d'information disponible
- Taux d'évaporation: Non disponible
- Température de décomposition : Pas d'information disponible
- Caractéristiques des particules: Ne s'applique pas

### 9.2 Autres informations

- Point de congélation : 0 °C



Cette fiche de données de sécurité est fournie conformément aux règlements CE 1907/2006, 1272/2008, 2015/830 et 2020/878

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques (....)

Informations concernant les classes de danger physique

Pas d'information disponible

Autres caractéristiques de sécurité

Pas d'information disponible

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

- Aucune réactions dangereuses connues si utilisé selon l'usage prévu

### 10.2 Stabilité chimique

- Cet article est considéré stable sous des conditions normales

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

- Aucune réactions dangereuses connues si utilisé selon l'usage prévu
- Réactions avec les acides
- Peut être corrosif pour les métaux.

### 10.4 Conditions à éviter

- Conserver à l'écart de la chaleur
- Pas d'information disponible

### 10.5 Matières incompatibles

- Éviter tout contact avec acide
- Éviter tout contact avec substances comburantes

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

- Les produits de décomposition peuvent inclure fumées toxiques
- Aucuns produits de décomposition connus

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë

DL<sub>50</sub> estimée (orale) (ATE) : >2000 mg/kg

LD<sub>50</sub> (cutanée) estimée (ATE) : >4000 mg/kg

DL<sub>50</sub> estimée (inhalation) (ETA) : >20 mg/l/4hr (gas/vapour)

Tetrasodium N,N-bis(carboxylatomethyl-L-glutamate (GLDA-4NA)

DL<sub>50</sub> (oral, rat) : >2000 mg/kg pc/jour

DL<sub>50</sub> (peau, rat) : >2000 mg/kg pc/jour

Disodium Metasilicate Pentahydrate

DL<sub>50</sub> (oral, rat) : 1152-1349 mg/kg pc/jour

DL<sub>50</sub> (peau, rat) : >5000 mg/kg pc/jour

CL<sub>50</sub> (inhalation, rat) : >2060 mg/m<sup>3</sup>

Sodium (Xylene and 4ethylbenzene) Sulphonate

CL<sub>50</sub> (inhalation, rat) : >6.41 mg/l (4 hr)

DL<sub>50</sub> (cutané, lapin) : >2000 mg/kg

DL<sub>50</sub> (oral, rat) : >7200 mg/kg

Isopropylidene glycerol (2,2-dimethyl-1,3-dioxolan-4-yl)methanol

DL<sub>50</sub> (oral, rat) : 7000 mg/kg

Quaternary cocos alkylamine ethoxylate

DL<sub>50</sub> (oral, rat) : >2000 mg/kg



Cette fiche de données de sécurité est fournie conformément aux règlements CE 1907/2006, 1272/2008, 2015/830 et 2020/878

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques (....)

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque de graves lésions des yeux.  
Méthode de calcul

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Classé comme corrosif sur la base du pH

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) — exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) — exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Cancérogénicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

### 11.2 Informations sur les autres dangers

- Pas d'information disponible

Propriétés perturbant le système endocrinien

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

Disodium Metasilicate Pentahydrate

IC<sub>50</sub> (algue) : 207 mg/l (72 hr)  
CE<sub>50</sub> (daphnia) : 1700 mg/l (48 hr)  
CL<sub>50</sub> (poisson) : 210 mg/l (96 hr)

Disodium Metasilicate Pentahydrate

PNEC (eau douce) : 7.5 mg/l  
PNEC (intermittent) : 7.5 mg/l  
PNEC (eau de mer) : 1 mg/l  
PNEC (Station de traitement des eaux usées) : 1000 mg/l

Sodium (Xylene and 4ethylbenzene) Sulphonate

IC<sub>50</sub> (algue) : 230 mg/l (72 hr)  
CE<sub>50</sub> (daphnia) : 1000 mg/l (48 hr)  
CL<sub>50</sub> (poisson) : >1000 mg/l (96 hr)

Sodium (Xylene and 4ethylbenzene) Sulphonate

PNEC (Station de traitement des eaux usées) : 100 mg/l

Cocos fatty acid amido propylbetaine

IC<sub>50</sub> (algue) : 1.5 mg/l (72 hr)



Cette fiche de données de sécurité est fournie conformément aux règlements CE 1907/2006, 1272/2008, 2015/830 et 2020/878

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques (....)

CE<sub>50</sub> (daphnia) : 1.9 mg/l (48 hr)

CL<sub>50</sub> (poisson) : 49.4 mg/l (96 hr)

Isopropylidene glycerol (2,2-dimethyl-1,3-dioxolan-4-yl)methanol

CL<sub>50</sub> (poisson) : 16700 mg/l (96 hr)

Quaternary cocos alkylamine ethoxylate

CE<sub>50</sub> (daphnia) : 10-100 mg/l (48 hr)

CL<sub>50</sub> (poisson) : 28 mg/l (96 hr)

### 12.2 Persistance et dégradabilité

- Biodégradable

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

- CAS 61789-40-0: Log Kow = 4.2; BCF = 3 (C8 fatty acid derivate); BCF = 71 (C10-C18 and C18 unsaturated fatty acid derivatives)

### 12.4 Mobilité dans le sol

- miscible dans l'eau

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

- Non persistant, bioaccumulatif et toxique conformément à l'annexe REACH XIII.

### 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

- Pas d'information disponible

### 12.7 Autres effets néfastes

- Classé comme corrosif sur la base du pH
- Ne pas rejeter à l'égout ou dans l'environnement, éliminer ce produit dans un centre agréé de collecte des déchets

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

Éliminer le contenu/réceptier conformément aux réglementations locales, régionales ou nationales.

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

- Codes déchets UE : 070601, 200129, 150110

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport



### 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

- N° ONU: 1760

### 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

- Nom d'expédition: LIQUIDE CORROSIF, N.S.A.

### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

- Classe de danger: 8

### 14.4 Groupe d'emballage

- Groupe d'emballage: III

### 14.5 Dangers pour l'environnement

- Présente peu ou pas du tout de danger à l'environnement

### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

- Code-tunnel: E



Cette fiche de données de sécurité est fournie conformément aux règlements CE 1907/2006, 1272/2008, 2015/830 et 2020/878

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport (....)

- Quantité limitée (QL) : 5 Ltr
- Contient: Tetrasodium N,N-bis(carboxylatomethyl-L-gluatamate (GLDA-4NA)  
Sodium Metasilicate Pentahydrate

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

- Pas d'information disponible

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

- La réglementation CLP s'applique au Royaume-Uni
- La réglementation COSHH s'applique au Royaume-Uni
- Lorsque la réglementation du Royaume-Uni est citée; pour les autres nations les réglementations correspondantes doivent être identifiées
- Loi sur la santé et la sécurité au travail s'applique au Royaume-Uni
- The Hazardous Waste (England and Wales) Regulations 2005 s'applique au Royaume-Uni
- Risque pour l'eau, classe (Compagnie): 1

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

- Une évaluation REACH de la sécurité chimique n'a pas été effectuée.
- Cette Fiche de Données de Sécurité ne constitue pas une évaluation des risques en milieu de travail

## RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte non spécifié avec les codes de phrase type s'ils sont utilisés ailleurs dans la présente fiche de données de sécurité : H290: Peut être corrosif pour les métaux. H314: Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. H318: Provoque de graves lésions des yeux. H319: Provoque une sévère irritation des yeux. H335: Peut irriter les voies respiratoires. H411: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Abbreviations and acronyms:

ADR = Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route  
RID = Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises dangereuses  
ADN = Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voie de navigation intérieure  
ATE = acute toxicity estimate  
CAS = Chemical Abstracts Service  
CLP = Classification, Labelling and Packaging

DMEL = Derived Minimum Effect Level  
DNEL = Derived No Effect Level

EC50 = Median effective concentration  
ECB = European Chemicals Bureau

EEC = European Economic Community

EINECS = European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS = European List of Notified Chemical Substances

GHS = Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

IATA = International Air Transport Association  
IBC-Code = International Code for the Construction and Equipment of Ships carrying Dangerous Chemicals in Bulk  
IC50 = Inhibition concentration, 50%  
IMDG = International Maritime Code for Dangerous Goods  
IUCLID = International Uniform Chemical Information Database

LC50 = Lethal concentration, 50%  
LD50 = Median lethal dose, 50%

LC0 = lethal concentration, 0%  
LOAEL = lowest-observed-adverse-effect level  
MARPOL = International Convention for the Prevention of Marine Pollution from Ships  
NOAEL = No Observed Adverse Effect Level  
NOEC = No Observed Effect Concentration



Cette fiche de données de sécurité est fournie conformément aux règlements CE 1907/2006, 1272/2008, 2015/830 et 2020/878

---

## **RUBRIQUE 16: Autres informations (....)**

PBT = Persistent, Bioaccumulative and Toxic substance

PNEC = Predicted No-Effect Concentration

REACH = Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals

STP = Sewage Treatment Plant

TLV®/TWA = Threshold limit value – time-weighted average

TLV®STEL = Threshold limit value – short-time exposure limit

VOC = Volatile Organic Compounds

vPvB = very Persistent and very Bioaccumulative

Cette fiche de données de sécurité est fournie conformément aux règlements CE 1907/2006, 1272/2008, 2015/830 et 2020/878

Ne pas mélanger avec aucuns autres produits

Avoir recours à de bonnes pratiques d'hygiène personnelle

Les informations fournies ci-dessus sont basées sur l'état actuel de nos connaissances du produit au moment de la publication. Elle est donnée de bonne foi et aucune garantie n'est impliquée en ce qui concerne les spécifications ou la qualité du produit. L'utilisateur doit se satisfaire que le produit est parfaitement adapté à son but.